

Compte-rendu du comité de pilotage du site « BANCS SABLEUX DE L'ESPIQUETTE » du Mardi 14 décembre 2021, 9h30, Port Camargue-

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	STRUCTURE	Présent	visio
VALLS	Ornella	Préfecture maritime Méditerranée (Présidence du Comité de pilotage)	X	
CRAUSTE	Robert	M. le Maire de la commune du Grau-du-Roi (vice-président du Comité de pilotage)	x	
CORNIL	Laetitia	DREAL OCCITANIE	X	
SARGIAN	Peggy	Office Français de la Biodiversité	X	
ARNASSANT	Stéphan	Parc naturel régional de Camargue	X	
BERENGER	Lucas	BIOTOPE	X	
BLAQUIERE	Anthony	Capitainerie de Port Camargue	x	
BRUNET	Jean-Romain	Directeur de Port Camargue		x
COLLET	Léna	Parc naturel régional de Camargue	x	
COLOMBIER	Nina	Seaquarium		x
CUVILLIERS	Perrine	Organisation des producteurs du Sud		x
DI MEGLIO	Nathalie	ECO-OCEAN institut	x	
GIBERT	Annette	Parlement de la Mer – commission culture patrimoine		x
GROUL	Jean-Marc	Seaquarium		x
IZIQUEI	Yvon	Sète Agglomération		x
JUBLIER	Noémie	BIOTOPE	X	
LAFOURNIERE	Léa	Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise		x
LEGER	Christophe	Brigade nautique - gendarmerie	X	
LEPEU	Louis-Vincent	GALPA FEAMPA – PETR Vidourle Camargue		x
LOUISY	Patrick	Association peau Bleue	X	
MARTY	Stéphane	DDTM – unité aménagement Rhône, Vidourle et Mer, référent Littoral		x
MENUT	Thomas	BIOTOPE	X	
MAROBIN LOUCHE	Delphine	Parc naturel régional de Camargue	x	
PELISSIER GROS	Hevandelia	Bateau LE PROVIDENCE	X	
PELORCE	Jacques	Camargue-Littoral-Environnement		x
PERRIN	Jean	ASPPC Association plaisance		x
RIBEYRE	Sylvain	Pays de l'Or Agglomération		x
ROSSO	Christophe	Mairie Grau-du-Roi	x	
ROUVIERE	Marie-Christine	Association Siloé		x
SENEGAS	Jean-Baptiste	CESTMED		x
SERAZIN	Thomas	Comité régional des pêches et aquacultures LR		x
SOUCHON	Audrey	Mairie Grau-du-Roi		x
VANPEPERSTRAETE	Emeline	Région Occitanie - Direction de la mer		x
VERDEIL	Frédéric	Association Siloé		x
VIGNAUD	Delphine	Port Camargue		x

16 19

PERSONNES EXCUSEES

NOM	Prénom	STRUCTURE
CONSTANTIN	Pauline	Institut marin du Seaquarium
DESPOIS	Emilie	Seaquarium
GROSSET	André	Préfecture maritime Méditerranée
HOLLEY	Jean-François	CEPRALMAR
HUBIDOS	Maud	SEM Le Grau du Roi Développement/Ot de tourisme et camping de l'Espiguette
MARTEL	Florian	CPIE bassin de Thau
MATEU	Sylvain	DDTM – environnement forêt
POISSON	François	IFREMER
VARGAS	Jérémy	Comité départemental des Pêches
VERNEYRE	Laure	Office Français de la Biodiversité

Le comité de pilotage rassemble un nombre important de participants (35) : 16 présents autour de la table et 19 inscrits en visio-conférence. Après des difficultés rencontrées pour l'organisation du distanciel dûes à des problèmes de réseau Wifi, nous tenons à remercier Anthony Blaquiere de la capitainerie de Port Camargue, qui est resté pendant toute la réunion pour s'assurer du bon déroulement technique. Nous vous prions de nous excuser pour les perturbations que ces problèmes de réseau internet ont pu engendrer.

M. Crauste, Maire du Grau-du-Roi accueille les participants et invite à un tour de table des participants en présence comme à distance. Il évoque ensuite la richesse et la complexité des bancs sableux de l'Espiguette :

- Une évolution rapide du trait de côte : avantages d'un gain de sable et risques d'ensablement à l'ouest
- Une biodiversité riche
- Une sensibilité aux changements climatiques
- Des usages divers et nombreux.

Après avoir remercié la diversité des présents (Etat, usagers, représentants du tourisme...), il se dit conscient des enjeux du site et de la nécessité de ce travail collectif. Il suivra l'avancée des différents travaux et s'excuse par avance de devoir quitter la salle avant la fin. Il regrette l'annulation du comité Mer Littoral pour raisons sanitaires (Covid) : il devait rassembler 6 préfets (4 d'Occitanie) et la préfecture maritime mais sera reporté le 24 janvier 2022.

Mme Valls rappelle les thématiques sur lesquelles la préfecture maritime qu'elle représente est impliquée :

- Le mouillage avec l'enjeu de préservation des herbiers
- Les déchets plastiques (cf. problème récent de Marseille suite à des inondations) et notamment l'enlèvement des épaves de bateaux
- Politique de la protection en mer : arrêté de 2020 interdisant l'approche à moins de 100 m des cétacés dans les sites Natura 2000 et Aires marines protégées en général
- Réglementation sur les activités émergentes : réflexions en cours pour mieux encadrer avec une publication récente d'un arrêté de la préfecture maritime encadrant la pollution sonore et lumineuse en mer.

Mme Marobin remercie les participants, M. le Maire et Mme Vall pour leurs interventions. Il était essentiel que les échanges au sein du comité de pilotage du site puissent recommencer après une période sans réunion du fait de la crise sanitaire. L'actualité du site a été maintenue grâce à une lettre d'information début 2021. Elle déroule ensuite l'ordre du jour (cf. diaporama).

1. Bilan des actions réalisées depuis avril 2019

1.1 Renforcer et valoriser la connaissance des habitats et espèces

Suivi du Grand dauphin (*Tursiops truncatus*): Plusieurs études et actions ont été menées pour améliorer les connaissances des cétacés et particulièrement du Grand dauphin, désigné sur le site d'intérêt communautaire.

- **Synthèse des observations opportunistes (2019-2020) :** Le nombre de retours d'observations a augmenté ces dernières années avec 40 signalisations de grands dauphins en 2019 et 2020 contre 18 en 2017. Le grand dauphin est observé toute l'année mais les mois d'août et septembre rassemblent le plus d'observations. Bien qu'il s'agisse d'une période où le nombre important de personnes sur l'eau augmente la probabilité de croiser leur chemin, nous avons également constaté sur le terrain leur présence accrue à cette période. Il faut noter également en 2020 la présence exceptionnelle de rorquals sur le site avec 9 observations d'1 à 4 individus (voir photos et lettre d'information de janvier 2021).
- **Etude Eco-Océan Institut – contrat Natura 2000 « Importance des grands dauphins sur les sites Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne » et des « Bancs sableux de l'Espiguette » et eaux adjacentes.**

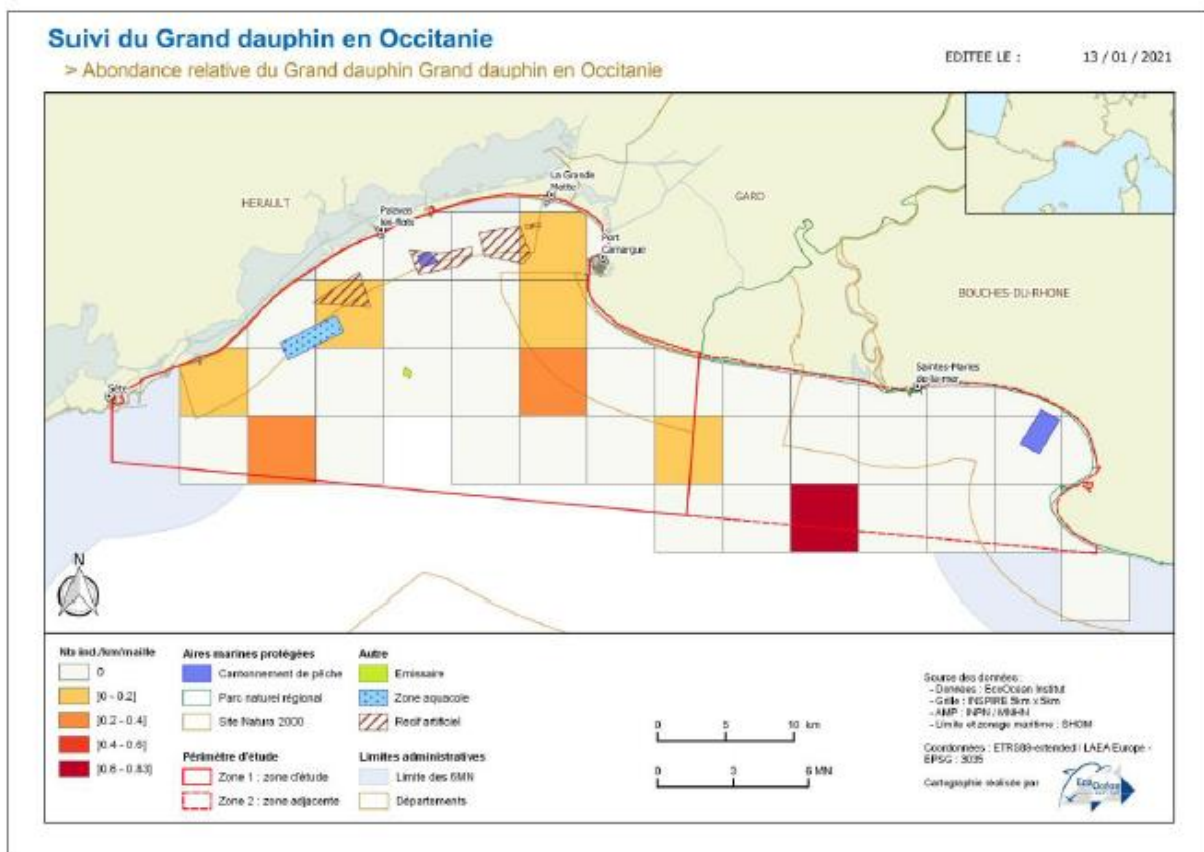
Nathalie Di-Meglio (Eco-océan Institut) présente les résultats de l'étude. L'objectif était de permettre l'amélioration des connaissances sur cette espèce, d'évaluer les pressions anthropiques et de déterminer les zones de co-occurrence entre l'espèce et les activités humaines dans les deux sites Natura 2000. Le protocole d'échantillonnage pour les données est le transect de ligne ainsi que la photo-identification. Les missions ont eu

lieu de l'automne 2019 à l'été 2020. Pour compléter, des données existantes ont été ajoutées : suivi GDEGeM¹ 2013-15 ainsi que les données opportunistes du territoire rassemblées par le Parc de Camargue. 1282 kms ont été parcourus sur le périmètre étudié sur 3 saisons, l'hiver ayant été sous-échantillonné du fait de la crise sanitaire. 44 grands dauphins ont été observés, 36 ont pu être photo-identifiés et 6 recapturés (= observé et pris en photo une seconde fois) lors de l'étude.

Trois secteurs ont été mis en avant : du golfe d'Aigues-Mortes à la pointe de l'Espiguette, la zone des 6 milles au large des Saintes-Maries-de-la-Mer et le sud-ouest de Sète. Pour les activités humaines, la plaisance représente 75% des bateaux, les pêcheurs amateurs 17% et les bateaux de pêche professionnels 8%. Il a été comptabilisé 2895 « bouées » ou fanions indiquant des arts dormants (filets, lignes de pots, de nasses ou palangres). La répartition spatiale de ces activités a été cartographiée et montre de fortes variabilités saisonnières. La plaisance comporte une haute saison en été et une basse en hiver. Les pêcheurs amateurs sont plus présents en été et en automne et les pêcheurs professionnels sont présents toute l'année avec un pic à l'automne.

L'analyse des données associées à celles de GDEGeM montre une saisonnalité marquée des grands dauphins avec l'abondance maximale en été et en automne (0.051 individu/km). Seule la zone d'étude a été fréquentée à ces deux saisons et la zone adjacente uniquement au Printemps et aucune observation n'a été faite en hiver. Le nombre moyen d'individus par groupe est de 7,8 ce qui est semblable à ce qu'on retrouve dans d'autres régions de Méditerranée. Les regroupements atteignent jusqu'à 24 individus en été et le nombre moyen d'individus est aussi maximal à cette période (9 individus).

Abondance relative par maille Grand dauphin toutes saisons:



Les données opportunistes et scientifiques montrent les mêmes tendances au niveau des saisons. Cependant il y a un biais observateur par rapport au retour plus important dans les AMP qu'hors AMP.

La partie nord du site Bancs sableux de l'Espiguette semble être une zone préférentielle où les dauphins s'alimentent, sociabilisent et se déplacent. **Plus de la moitié des observations de groupe comportant des petits s'est faite à la côte à moins de 3 milles marins.**

¹ <https://www.gdegem.org/>

La moitié des dauphins observés étaient en train de s'alimenter dans le sillage des chalutiers et une observation concerne un comportement d'alimentation autour de filets.

La surface de l'habitat du grand dauphin et celle utilisée par les activités humaines ont été superposés afin d'établir des zones de concurrence : 86 % de cet habitat est couvert par les activités de loisirs (plaisance et pêche récréative) et 99% par la pêche professionnelle.

On constate une grande mobilité des grands dauphins. Idéalement, cette étude devrait être refaite tous les 2 à 3 ans.

Il y a plusieurs perspectives d'études sur le grand dauphin :

- Etude OFB/DREAL : caractérisation de l'environnement anthropique du grand dauphin du golfe du Lion (en cours) : suivi visuel mégafaune et pressions et acoustique passive mobile
- Evaluation des incidences des activités de pêche sur la population de grands dauphins : étude du régime alimentaire du grand dauphin du golfe du Lion (recherche de financement).

➤ **Tursmed 2020 et 2021**

Entre Septembre et Octobre 2020 et 2021, l'association MIRACETI a organisé plusieurs semaines de formations embarquées en Méditerranée, sur le suivi des **Grands dauphins**, à destination des gestionnaires d'aires marines protégées, financées par l'OFB². Trois agents du Parc ont ainsi été formés en pratique à la photo-identification et à la gestion de suivi à partir de l'application Obsenmer, en mode professionnel. De plus, le 23 septembre, des données ont pu être obtenues dans ce cadre lors de l'observation d'un groupe devant l'Espiguette.

➤ **Mise en place d'un suivi grand dauphin sur les sites Camargue et Bancs sableux de l'Espiguette depuis janvier 2021 par le Parc.**

Mme Collet (PNR Camargue) fait ensuite la présentation de la mise en place d'un **suivi « Grand dauphin »** dont elle a la charge depuis janvier 2021. L'objectif est de réaliser un état initial de la population de Grand dauphin sur les deux sites natura 2000 marins animés par le Parc, à des fins de conservation et de gestion. Le protocole est basé sur l'application Obsenmer en mode professionnel. Depuis janvier 2021, 17 sorties protocolées ont pu être ainsi réalisées. 12 observations de grands dauphins ont été faites dont 6 durant le suivi (et 6 opportunistes lors d'autres missions). 5 observations ont été faites sur l'Espiguette.

Ainsi, un catalogue des individus identifiés grâce à la photographie de leurs dorsales (« photo-ID ») est en cours de réalisation à partir des données prises ou récupérées depuis 2020 : 31 individus adultes y sont recensés pour l'instant (2020-21) et 8 individus ont été vus plusieurs fois (= recapture) en 2021, dont une mère et son petit le 6 septembre sur le site. Des comparaisons pourront être faites avec des photos faites antérieurement par le Parc ou d'autres observateurs et nous pourrons comparer nos catalogues avec d'autres AMP³ de Méditerranée française ou européenne (base de données Intercet) afin de suivre les déplacements des individus fréquentant la Camargue.

Des animations et conférences sont par ailleurs prévues pour sensibiliser le grand public comme par exemple lors du festival de la Camargue en mai 2022.

M. Menut souhaite savoir si les coûts auraient été supérieurs d'équiper de GPS plusieurs Grands dauphins pour suivre leurs déplacements comme cela se fait sur les requins par l'association AILERONS par exemple.

Mme Di Meglio explique que la photo-identification est moins intrusive que la technique consistant à implanter un GPS sur un grand dauphin. De plus, elle permet de suivre un plus grand nombre d'individus. Les Grands dauphins ne sont pas toujours fidèles à leurs groupes et peuvent passer d'un groupe à l'autre, ce que la photo-ID permet de suivre. Les GPS ne renseignent pas sur tout.

Nidification potentielle des tortues Caouanne

Mme Marobin présente ensuite l'évolution des recherches depuis 2019 sur des traces de nidification de tortues caouannes sur les plages de Camargue grâce aux données transmises par le CESTMED⁴, dans le cadre de contrats marins financés par la DREAL Occitanie. Le nombre d'observateurs formés a augmenté sensiblement au fil des années

² Office français de la biodiversité

³ Aires marines protégées

⁴ centre d'étude et de soins pour tortues de Méditerranée basé au Grau-du-Roi

avec notamment la formation des agents municipaux. Différentes techniques d'accès (voilier, à pied, en fatbike) et de formation et suivi ont été testées (chien renifleur, bénévoles, fiches, vidéos) pour améliorer les prospections. En 2021, l'intervention du chien renifleur a dû être annulée pour des raisons en lien avec la situation sanitaire (COVID).

Recensement des échouages et captures accidentelles de tortues Caouanne

D'après les données du CESTMED et du RTMMF⁵, en 2020, un nombre plus important de tortues ont transité au centre de soins (34 dont 9 sur le Grau-du-Roi) par rapport à 2019 et 2021. Plus de 71 pour cent étaient vivantes. Très peu d'échouages ont été recensés sur le site (2 sur les 3 dernières années). Il faut noter l'observation de deux tortues Luth très proches du rivage en 2020.

Meilleure connaissance de l'habitat « Bancs de sable »

• *Travail de suivi et inventaire de l'institut marin du Seaquarium*

Le Seaquarium et ses bénévoles effectuent depuis plusieurs années une veille en plongée sur la population d'hippocampes et sur la biodiversité sous-marine de la pointe du « bancaou » (banc de sable formé au nord de la digue de Port Camargue). Ainsi cela leur a permis de réaliser en 2021 une synthèse des connaissances acquises sur la biodiversité de cette zone sensible et riche ainsi qu'une belle photothèque.

• *Suivi de l'évolution de l'habitat par rapport aux éléments perturbateurs*

➤ **Travaux de rechargement de Sète Agglomération** : Une extraction de sable a eu lieu en début d'année 2020 dans la zone du « bancaou » pour recharger les plages de Frontignan. Le bureau d'études Biotope a été chargé du suivi de l'impact sur les biocénoses et notamment sur les hippocampes. M. Menut présente les résultats des deux années de suivi (cf. diaporama associé). A l'origine, la concentration des hippocampes avait plutôt lieu en hiver sur la face intérieure du banc. Puis la population se dispersait quand la température augmentait et le retour sur site se faisait en novembre. Les croix indiquent que les plongées n'ont pas pu se faire du fait des travaux ou du covid. On observe qu'il y a eu très peu d'individus en intérieur banc depuis 2019 et qu'il y en a beaucoup en extérieur !

Il y a eu très peu d'observations sur une grande période (mars 2020 à mars 2021). Les localisations sont à la fois diffuses et localisées. Quelques interprétations et hypothèses sont présentées :

- En extérieur banc :
 - Au sud de la zone de dragage : des lieux de rassemblement, reproduction possible
 - Au nord, présence plus diffuse, mais des densités non négligeables (flèche active et tombants sableux).
 - micro-habitats favorisés par les travaux de dragage ? Beaucoup de zones creusées.
 - Mais aussi impact probable en début de dragage sur quelques individus situés en zone draguée.
- En intérieur banc :
 - Des effectifs très faibles au sud depuis fin 2019
 - Un peu plus au nord, quelques regroupements sur des surfaces à champs de coquilles

→ Il y a un abandon progressif de l'habitat d'origine. Les causes ne sont pour l'instant pas connues mais à rechercher.

➤ **Le rôle de l'hippocampe comme espèce indicatrice des perturbations des bancs de sable (LIFE MARHA)**

M. Berenger (BIOTOPE) présente les objectifs et le planning de cette étude du LIFE MARHA, sous maîtrise d'ouvrage Parc et débutée cette année (voir diaporama). Les objectifs sont :

- Etudier les caractéristiques du sédiment en rapport avec les variations observées de la population d'hippocampes de l'Espiguette ;
- Etudier pour comparaison les caractéristiques sur le site de Beauduc aux caractéristiques sédimentaires et habitats similaires mais non aménagé, faible en fréquentation et dans une zone protégée.

Les méthodes utilisées et le calendrier sont détaillés dans le diaporama.

➤ **Partage de résultats de suivi : Etude acoustique de l'hippocampe à museau court**

⁵ RTMMF : Réseau des tortues marines de Méditerranée française

Mme Jublier (BIOTOPE) présente les résultats de cette étude expérimentale réalisée avec CHORUS, avec des fonds de la DREAL Occitanie et de la fondation Biotope. La population d'hippocampes à museau court de la flèche de l'Espiguette s'absente du site en été depuis 2014 avec un retour en automne habituellement. Cette migration est-elle due à l'envasement estival ou à d'autres facteurs ? Où se déplacent les hippocampes ? Peut-on réaliser un suivi par acoustique passive pour mieux comprendre le fonctionnement de cette population ?

La méthodologie est présentée dans le diaporama. Les écoutes en aquarium ont mis en évidence 4 situations d'émission : Nutrition (involontaire), Interaction sociale, Absence d'activité et Situation de stress. Le rayon de détection est de 1 m en conditions défavorables et jusqu'à 7 m en conditions favorables. Les niveaux émis sont plus forts lors des émissions volontaires et la production moins importante la nuit. Il y a probablement une production sonore spécifique aux interactions entre individus (nombre d'impulsions/heure).

En conclusion, il y a bien eu identification de la signature sonore d'*Hippocampus hippocampus*. Elle est induite par la mise en mouvement d'os de la tête dans 4 situations. Les impulsions sont courtes ou « clicks » entre 300 Hz et 30 KHz et surtout émises en journée. Il est possible de détecter ces sons en milieu naturel lorsque les bruits ambiants sont faibles (vent, trafic maritime). Il y a une bonne compatibilité des sons détectés in situ et ceux caractérisés en aquarium. Les perspectives de la phase 2 sont présentées dans le diaporama.

Mme Di Meglio souhaite savoir si la surfréquentation du site de l'Espiguette fait fuir les hippocampes. Pour M. Berenger, il faut distinguer plusieurs types d'impact de la fréquentation. Il n'y a probablement pas d'impact du piétinement car on se trouve dans des fonds de 6 m de profondeur. Par contre l'ancrage a été anarchique dans la zone de mouillage organisée et alentours et il y a eu du « beachage ». Surtout, l'incidence de l'« anthropophonie » (bruits) peut être importante. En effet, de manière générale, on observe une baisse des activités de reproduction et de nourrissage quand il y a trop de bruit sur la faune.

- **Prospection et caractérisation de l'habitat « Reefs envasés du site »**

Mme Marobin présente les résultats de l'étude réalisée par le Seaquarium et TM Orion pour le PNR Camargue, et financée par l'OFB, sur un habitat particulier du site, les reefs envasés (3,03 ha), formés de vase indurée.

La plongée reste le meilleur moyen de prospection de cet habitat en petits taches, dont la détection est délicate et dans une zone où les courants sont forts. Bien présent, cet habitat est recouvert d'une couche de sable fin et souvent d'une hauteur que de quelques dizaines de centimètres. Il présente de nombreuses cavités mais non caractéristiques des dattes de mer (*Lithophaga lithophaga*). Il est peu probable que cette espèce soit finalement présente (non observé, substrat peu conforme à ses habitudes, spécialiste Jacques Pelorce assez dubitatif).

La biodiversité sur le reef envasé semble plus importante qu'alentours. L'activité de pêche est notable (engins abandonnés nombreux, signaux en surface nombreux). Une érosion de l'habitat est probable tant par les activités humaines que par le régime de courantologie. Il nécessite de nouvelles explorations précises en plongées (faune associée), une analyse des pêches et habitudes de pêcheurs (le reef est-il un habitat ressource plus ciblé?), ainsi qu'une analyse précise de la qualité du substrat (granulométrie et composition, dureté, O₂ dissous). Le film sur l'étude peut être visualisé ici : <https://www.youtube.com/watch?v=DjkO-rPAzx4>

1.2 Développer et valoriser les activités socio-économiques compatibles

Les activités de sensibilisation au patrimoine naturel du site sont ensuite présentées. L'Institut marin du Seaquarium a réalisé différentes actions de sensibilisation aux citoyens par des événements réguliers dans l'année (BIOLIT, Imagimômes, ramassage de déchets, Journée mondiale des Océans, C'est du Propre, chaque vacances).

Il a également déployé des ambassadeurs de la campagne ECOGESTES Méditerranée Occitanie sur Port-Camargue, le port du Grau-du-Roi, Port Espiguette, le port d'Aigues-Mortes et au mouillage (Espiguette et Seaquarium), afin de sensibiliser des plaisanciers aux bonnes pratiques de la plaisance.

Le Parc de Camargue, est également acteur de la campagne Ecogestes en Méditerranée et a sensibilisé à ce titre 7 bateaux (15 personnes) lors de 3 sorties en 2021 (bancaou et épis). Une plaquette sur les aires marines protégées de Camargue a également été réalisée ainsi qu'une carte de sensibilité qui sera à intégrer dans la charte du site.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Siloé, trois animations en mer ont pu être réalisées à bord de la Valentine auprès des enfants du club protection de la nature du centre aéré du Grau-du-Roi.

Par ailleurs, un reportage d'Arte sur la « Camargue marine » a été tournée en 2021 dans lequel des actions du CESTMED, de l'Institut marin et du Parc sont mises en valeur.

Afin de **limiter les impacts des activités : la gestion des déchets**, plusieurs actions ont été entreprises par l'Institut marin du Seaquarium :

- Poursuite du projet « Reseaclons » (<https://www.reseaclons.org/>)
- « Zero Mégots à l'eau »
- Enquête au Grau-du-Roi" sur l'usage des caisses polystyrène dans la filière pêche professionnelle. Le rapport est ici : <https://www.cycl-op.org/library/h/etude-question-des-polystyrenes-institut-marin-du-seaquarium-mars-2021.html>

Suivi de la fréquentation côtière (Life MARHA)

Le Parc a effectué des suivis de la fréquentation du site Natura 2000 séparé en deux zones, d'avril à septembre, en semi-rigide. Depuis 2017, un comptage est systématiquement réalisé le 15 août (ou veille/lendemain si la météo ne s'y prête pas). Ainsi, en 2019, 2 comptages en semi-rigide et 9 depuis le sémaphore ont été effectués. En 2020, il y a eu 7 comptages en mer et 10 en 2021. Les catégories d'activités recensées sont : Activités de plages, loisirs nautiques, loisirs sous-marins, plaisance, pêche de loisir côtière, pêche professionnelle, fréquentation aérienne. Un rapport sera finalisé l'an prochain.

La plaisance présente une majorité de navires à moteur (4 à 10 fois plus) sur les deux parties du site avec un maximum en août. Peu de bateaux de pêche ont été comptabilisés sur les suivis en bateau (22 bateaux de pêche sur 3 ans), les horaires de suivi favorisant plutôt le comptage des autres activités. Cependant l'activité halieutique est suivie par le comptage des fanions de pêche : 40 signaux de pêche en moyenne sur les 2 zones comptabilisés par année de suivi. Sur le « bancaou », la plaisance est en augmentation nette en 2021, avec en août, 2 à 4 fois plus de bateaux à moteur l'été. On a comptabilisé 245 usagers sur cette zone le 15/08/2021 (entre midi et 14h), et un nombre similaire le 15/08/2020 de 221 personnes.

La réglementation des usages du « bancaou » et les problèmes rencontrés

Un rappel de la réglementation mise en place par la préfecture maritime est présentée.

M. Menut souhaite savoir si la limitation à 10 nœuds est bien respectée. M. Léger, de la brigade nautique, précise que cela ne concerne que les navires et qu'il est difficile d'être présent 24 heures sur 24. Il y a une signalétique de Port Camargue et de la commune à la sortie du port. Cependant, cela est difficile à comprendre par tout le monde car, en plus des plaisanciers de Port Camargue, il y a ceux qui viennent de la Grande-Motte, de Carnon (etc.). C'est pourquoi il faudrait diffuser l'information alentours via les « ports en réseau » et via Ecogestes en Méditerranée.

M. Louisy demande s'il ne serait pas plus efficace d'installer un panneau sur le « bancaou ». M. Léger répond que cela n'a pas été possible car cela dénaturerait le site. Il y a eu un gros effort en 2021 sur les bouées et il y aura d'autres améliorations l'an prochain.

Mme Pelissier-Gros représentant la société de navire à passagers « Le Providence » (qui existe depuis plus de 80 ans) indique qu'elle participe à cette réunion pour apprendre sur la biodiversité marine et faire des retours aux passagers. Mais elle s'étonne de ne pas avoir été conviée à une réunion d'informations sur le mouillage organisée cette année. M. Léger indique qu'il s'agissait d'une réunion organisée par la Direction Mer et littoral (Mme Boulanger) et que l'usage des navires à passagers en mer était représenté par la société « l'Evasion en mer » qui devait faire les retours à la profession. Mme Marobin propose d'indiquer à Mme Boulanger les noms des personnes du COPIL concernées.

Mme Valls rappelle que les plans de balisage émanent des communes. Sur certaines AMP, par exemple en cœur de Parc naturel marin, des activités peuvent être réglementées. Il faut affiner le plan de balisage si nécessaire. M. Léger rappelle que le retard dans les choix est consécutif de l'évolution rapide du bancaou. Il ne faut plus faire de communication en urgence. Mme Valls se demande si l'apposition de pictogrammes ne rendrait pas l'information plus compréhensible. M. Brunet propose l'installation de « radars pédagogiques » indiquant la vitesse du navire comme sur les routes, à l'entrée des villages.

Mme Marobin propose de relayer l'information lors du prochain comité de pilotage du site (bilan, organisation du balisage).

Bilan du programme 2014-2020 du FEAMP : gestion de la biodiversité marine

La diapositive de M. Lepeu du GALPA Vidourle Camargue sur le bilan du programme est présentée. 6 projets en lien avec la gestion des ressources halieutiques locales ont notamment été réalisés. Parmi les actions en lien avec le site, on retient l'action Reseaclons portée par l'Institut marin du Seaquarium et le projet IN OVO porté par le CEPRALMAR en partenariat avec l'OP du Sud⁶, le Parc et l'Institut marin du Seaquarium.

L'expérimentation IN OVO (2020-2021) visait à fournir des **habitats artificiels de ponte pour calmars et seiches** en collaboration avec les pêcheurs sur deux sites : cantonnement de pêche du golfe de Beauduc et site Natura 2000 «Bancs sableux de l'Espiguette ». La vidéo présentant l'action diffusée lors du COPIL peut être visualisée ici : <https://vimeo.com/652035562>. La stratégie du prochain Galpa (2021-2027) comprend la priorité 3 « conserver et restaurer la biodiversité, les écosystèmes et le patrimoine » qui correspond à 30% du budget global, soit 240 000 €. Les actions concernent la lutte contre les espèces invasives, l'amélioration de la qualité des eaux, la valorisation de la pêche par le tourisme et la gastronomie, la gestion des déchets de pêches et côtiers.

1.3 Prendre en compte l'interface terre-mer

Veille sur la qualité de l'eau : La **qualité des eaux de baignade** de l'Espiguette a été classée excellente de 2019 à 2021. Concernant la **directive cadre sur l'eau** dont les derniers résultats datent de 2015 sur les 2 masses d'eau côtières concernées, la comparaison avec les données de 2012 est limitée car le suivi a évolué. La masse d'eau « delta du Rhône » à l'Est est classée de très bonne qualité pour la chimie. La masse d'eau « Frontignan Espiguette » présente des résultats très bons en physicochimie et bon en phytoplancton (avec une amélioration) tandis que les résultats sont mauvais pour la chimie (analyse dans la matière vivante).

Gestion intégrée du golfe d'Aigues-Mortes : Réalisée pour un groupement de 4 EPCI, l'étude de préfiguration à la mise en place d'une gestion intégrée du golfe d'Aigues-Mortes verra sa feuille de route validée début 2022 (voir diaporama).

Evolution sédimentaire : Un suivi des limites émergées de la flèche par l'Institut marin du Seaquarium a été fait en drone en mars 2021 (voir photo). Par ailleurs, une étude de bilan de l'EID et du Conservatoire du Littoral sur la dynamique côtière de l'Espiguette vient d'être présentée au comité de pilotage de l'étude en cette fin d'année. Faute de temps, elle n'a pas pu être présentée lors de ce COPIL mais plusieurs diapositives sont insérées dans le diaporama.

Animation et mise en œuvre du DOCOB :

Les missions classiques liées à l'animation d'un DOCOB sont présentées ainsi qu'un récapitulatif de présence en mer sur le site de 2019 à 2021. En 2021, 12 sorties en mer ont été réalisées sur différentes missions : suivi fréquentation, animations sur la Valentine, suivi Grand dauphin, sensibilisation des plaisanciers.

2. Perspectives pour 2022

2.1 Renforcer et valoriser la connaissance des habitats et espèces : La poursuite du suivi Grand dauphin sera réalisée avec une sortie mensuelle sur le site et des échanges avec les autres gestionnaires.

2.2 Développer et valoriser les activités socio-économiques compatibles

L'analyse des données du suivi fréquentation sera finalisée pour la période 2019 à 2022. Les priorités de suivi seront déterminées pour la suite. Une attention particulière sur mise sur le « bancaou » en 2022.

L'avancée de **l'Analyse risque pêche Habitats** menée par l'OFB et le CRPMEM⁷ Occitanie est présentée par Peggy Sargian ainsi que les perspectives d'action : des compléments d'enquête seront nécessaires pour mieux comprendre certaines activités de pêche.

En sensibilisation, les actions en cours seront poursuivies (Ecogestes Méditerranée, partenariat avec Siloé).

⁶ OP du Sud : Organisation de producteurs du sud

⁷ Comité régional des Pêches et Elevages marins

Des outils pédagogiques seront développés autour des cétacés et une conférence sur le grand dauphin organisée dans le cadre du festival de la Camargue.

Par ailleurs, le phare de l’Espiguette va être réhabilité et mis en valeur avec la création d’un musée autour de l’histoire du phare. *M. Rosso précise que le phare sera ouvert au public à l’automne 2022 et qu’il y aura un cheminement en platelage en bois, une cinéthèque en bas (sur la pêche...etc), et un accès au sommet pour la vue possible pour 11 personnes et un guide.*

L’institut marin prévoit de travailler sur :

- la préfiguration d’une aire marine éducative
- des actions de sensibilisation aux côtés de la police nautique sur le bancaou
- le projet Blue Barrier sur le Vidourle, à l’entrée du Ponant (blocage de déchets fluviaux)
- une étude sur les espèces non indigènes présentes dans le biofouling des coques de bateau de plaisance.

Par ailleurs, pour le LIFE MARHA, l’**application mobile Nav and Co** destinée aux plaisanciers va être déployée en Méditerranée par l’OFB et le SHOM. Il s’agit d’un outil de navigation ludique et pédagogique pour sensibiliser les navigateurs à l’importance des habitats marins et autres éléments de biodiversité. Le Parc participera à caractériser les sites des aires marines protégées de Camargue (réglementation, biodiversité marine...). Ainsi la réglementation du mouillage au bancaou apparaîtra.

3. Questions diverses

Mme Cornil remercie le Parc pour cette présentation et les actions menées.

Mme Marobin remercie l’ensemble des participants en présentiel comme en visioconférence pour leur attention malgré un ordre du jour chargé.

